

Réunion : Réunion du Comité de Liaison Environnementale avec la Communauté  
Date : Le 24 février 2005  
Heure : 18 h 00  
Lieu : Usine de Bennett Environmental New Brunswick Inc.

---

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2005
4. Correspondance
5. Affaires courantes
6. Affaires nouvelles
7. Ajouts à l'ordre du jour
8. Prochaine réunion
  - Le 24 mars 2005, à 18 h 00, à l'usine de Bennett Environmental New Brunswick Inc.. Le café et thé, avec desserts, seront servis.
9. Fin de la réunion

#### **Comité de Liaison Environnementale avec la Communauté Le 24 février 2005**

Participants à la réunion :

- Flo Guitard, vice-présidente de Belledune Regional Environment Association
- Edith Morris, conseillère du Village de Charlo
- Nick Duivenvoorden, maire du Village de Belledune
- Mark Roherty, citoyen local
- Gordon Sheppard, Bennett Environmental New Brunswick Inc.
- Amy Joy Carrier, Bennett Environmental New Brunswick Inc., secrétaire au procès-verbal

Absences motivées :

- Paul-Émile Roy, citoyen local
- Carey Letts, Bennett Environmental Inc.
- Joe Noël, citoyen local
- Paul Deveau, Noranda
- Denis McIntyre, conseiller du Village de Charlo
- Bernard Lawlor, secteur de l'Agriculture et citoyen local
- June Boulay, citoyenne locale et infirmière agréée
- Robert Savoie, conseiller du Village de Balmoral
- James Cormier, Noranda
- Fred Albert, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux

## **1. Introduction**

- La réunion a été ouverte à 18 h 20 par le co-président, monsieur Gordon Sheppard.

## **2. Ordre du jour**

- L'ordre du jour de la réunion a été distribué et approuvé sans modification. Edith Morris a proposé l'adoption de l'ordre du jour; Mark Roherty a appuyé la proposition.

## **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2005**

- Le procès-verbal a été distribué par voie électronique avant la réunion. Des exemplaires supplémentaires étaient disponibles lors de la réunion pour examen. Gordon Sheppard a proposé l'adoption du procès-verbal; Flo Guitard a appuyé la proposition. Le procès-verbal a été adopté sans modification.

## **4. Correspondance**

- Une documentation générale destinée à l'Exposition de la Ville de Beresford a été distribuée. Les membres ont discuté du genre de kiosque que le C.L.E.C. aimerait monter et des éléments à y présenter. Mark Roherty a demandé si le kiosque serait monté par Bennett ou par le C.L.E.C. Gordon Sheppard a répondu que le C.L.E.C. serait présent à l'exposition mais qu'il représenterait Bennett Environmental New Brunswick Inc.

## **5. Affaires courantes**

- Les membres ont discuté de certaines modifications à apporter au bulletin du C.L.E.C. Ils ont discuté d'une distribution du bulletin à tous les mois au lieu d'à tous les deux mois. Flo Guitard a noté que le schéma présenté dans le bulletin n'était pas exact. Le camion du côté droit de la page ne devrait pas être à cet endroit parce que les camions ne doivent circuler que sur les zones pavées. Nick Duivenvoorden a observé que l'élément n° 2 du schéma était également inexact. Gordon Sheppard a reconnu que le schéma du bâtiment n'est pas exact et il a précisé les zones de circulation réservées aux camions. Mark Roherty a demandé si le camion serait doté d'un revêtement de plastique et, dans l'affirmative, si ceci devrait être mentionné dans le bulletin. Gordon Sheppard a expliqué que chaque camion sera doté d'un revêtement de deux couches de plastique croisées et que ceci sera précisé dans le bulletin. Edith Morris a posé une question concernant le scellement des camions et monsieur Sheppard a expliqué la procédure à cet égard. On communiquera avec Carey Letts relativement aux modifications à apporter au bulletin.
- Flo Guitard a demandé combien de temps les camions allaient demeurer sur le site de l'usine. Gordon Sheppard a répondu que les camions devraient demeurer

environ une demi-heure sur le site. Madame Guitard a également demandé s'il y aurait plusieurs camions sur place en même temps et s'il y aurait file d'attente. Monsieur Sheppard a répondu qu'il pourrait y avoir à l'occasion une file de camions, mais que tous ces camions seraient garés à l'intérieur du parc industriel. Les membres ont discuté de la période d'attente et de la procédure prévue pour les camions, une fois ceux-ci rendus sur le site.

- On a déjà demandé aux villes de Dalhousie et d'Eel River Bar de siéger au C.L.E.C. Une lettre a été envoyée à la Ville de Campbellton pour l'inviter à soumettre au C.L.E.C. le nom d'un représentant.
- Edith Morris a présenté aux membres certains renseignements concernant un kiosque d'information à l'Exposition d'automne de Charlo et au Splash estival. Le coût sera de 75,00 \$ pour une table, de 150,00 \$ pour une cloison de 10' x 10' avec une table, et de 200,00 \$ pour une cloison de 12' x 12' avec une table.

## **6. Affaires nouvelles**

- Les pompiers de la caserne n° 2 du Service de lutte à l'incendie de Belledune ont visité le site le 21 février 2005 afin de procéder à une inspection préventive. Les pompiers de la caserne n° 1 avaient visité le site plus tôt cette année. En tout, de 25 à 30 personnes des deux casernes ont visité le site et ont reçu le plan des extincteurs et d'autres renseignements connexes. Les services de pompiers de Pointe Verte et de Petit Rocher ont également été invités à visiter le site.
- Gordon Sheppard a avisé les membres que Bennett Environmental New Brunswick Inc. organise toujours des visites guidées à l'intention des divers groupes de la région ainsi que des visites libres. Monsieur Sheppard a mentionné que la direction du Nouveau-Brunswick de l'Association des travaux publics du Canada a demandé la tenue d'une visite guidée en mai pour plus de 70 personnes. Monsieur Sheppard a expliqué que, récemment, un représentant d'Environnement Canada et du ministère des Pêches et des Océans avait visité le site.

## **7. Ajouts à l'ordre du jour**

- Nick Duivenvoorden a posé une question concernant la date prévue pour les essais de conformité. Gordon Sheppard a répondu que Bennett Environmental New Brunswick Inc. aimerait procéder aux essais de conformité au premier trimestre mais qu'il faut 5 000 tonnes de sols pour procéder à ces essais. Il y a actuellement 700 tonnes de sols sur le site et les sols utilisés pour les essais doivent avoir les concentrations maximales acceptables pour procéder à l'essai de tous les systèmes.

## **8. Prochaine réunion**

- Le 24 mars 2005, à 18 h 00, aux bureaux de Bennett Environmental New Brunswick Inc.. Le café et le thé, avec desserts, seront servis.

## **9. Fin de la réunion**

- On a mis fin à la réunion à 19 h 39.